

Création d'entreprise et problématique de son insertion dans le tissu économique et social en Algérie

Business creation and problematic of its integration into the economic and social fabric in Algeria

DrAlimoussa Rabah

Enseignant-chercheur, UFC Alger, (Algérie)

Submitted on: 27/02/2017

Revised on: 28/02/2017

Published on: 31/12/2017.

Résumé:

L'objectif de cet article est de repérer le mouvement d'évolution de l'approche d'encouragement de l'emploi des jeunes en Algérie, favorisant l'auto-emploi, par la création de la très petite entreprise sans instituer des mesures d'accompagnement pour son insertion dans le tissu économique et social.

Il vise également l'identification des éléments clés de la problématique engendré par l'inadaptation du cadre institutionnel actuel, pour assurer son émergence, survie et développement.

Ce travail commence d'abord par le positionnement de la problématique qui résulte du traitement de chômage à travers l'alternative de la création des activités.

L'identification des concepts clés de l'acte et du champ entrepreneurial, de l'accompagnement à l'insertion ante et post démarrage, constituera sa deuxième partie et, enfin, il termine par la présentation de l'expérience volontariste de l'encadrement du dispositif ANSEJ en matière d'accompagnement des micro entreprises pour les aider à pénétrer le marché et s'insérer dans le tissu économique et social, ainsi que les résultats de cette expérience malgré l'absence d'un encrage institutionnel adéquat.

Mots clés : emploi, chômage, micro entreprises, Algérie.

Abstract:

The objective of this article is to identify the movement of evolution of the approach of encouraging youth employment in Algeria, favoring self-employment, by the creation of the very small company without instituting measures of support for its integration into the economic and social fabric.

It also aims to identify the key elements of the problem generated by the unsuitability of the current institutional framework, to ensure its emergence, survival and development.

This work begins with the positioning of the problem that results from the treatment of unemployment through the alternative of creating activities.

The identification of the key concepts of the act and of the entrepreneurial field, from support to integration before and after starting, will constitute its second part and, finally, it ends with the presentation of the proactive experience of management. of the ANSEJ system in terms of supporting micro-enterprises to help them penetrate the market and integrate into the economic and social fabric, as well as the results of this experience despite the absence of an adequate institutional base.

Keywords : employment, unemployment, micro enterprises, Algeria.

INTRODUCTION:

La situation démographique particulière, qui a occasionné l'avènement massif d'une catégorie de population jeune sur le marché de travail, a poussé les pouvoirs publics à orienter leurs efforts vers la mise en place de plusieurs dispositifs visant une meilleure insertion professionnelle de ces masses de jeunes.

Dans un contexte de transition vers la libéralisation économique la voie de l'encouragement des initiatives privées est privilégiée.

Un assortiment de mesures incitatives, institutionnelles, financières et fiscales, de nature à libérer les initiatives et à encourager la création d'activités, est proposé par l'État comme réponse au problème du chômage des jeunes. (Hugon P. 1989)

Il est bien clair que l'alternative de l'**entrepreneuriat** retenue par l'Etat, vise un double objectif (Ouyahia A. 1996) :

- L'insertion socioprofessionnelle des jeunes chômeurs et donc la résorption du chômage.
- La stimulation de l'initiative économique privée et le remplacement de son désengagement en la matière par un potentiel créatif dynamique.

Compte tenu des divergences qui peuvent exister entre un objectif à caractère social et un autre à caractère économique la conciliation de ces deux objectifs met l'Etat face à une problématique qui renvoi sur une série d'interrogations : (Ali moussa R. 2008)

Peut-on assimiler le profil, la motivation, l'aspiration et la mission d'un demandeur d'emploi à ceux d'un jeune créateur d'entreprise ?

Peut-on restreindre l'acte entrepreneurial dans ses préceptes purement juridiques et financiers liés à la phase de pré démarrage ?

Et cet acte de création fractionné, ne serait-il pas un passage d'une situation de chômage des jeunes à une situation d'oisiveté des jeunes entreprises ?

On retient, à travers ce questionnement, le passage d'une logique du marché du travail à une logique de marché d'entreprise.

Cette logique trouve dans le champ entrepreneurial son espace et dans la création, la survie et le développement ses principes fondateurs.

Le champ entrepreneurial est un processus qui a comme début le moment où un individu s'engage psychologiquement et engage des ressources clés (énergie, temps, argent, relation...etc.) dans ce qui n'est encore qu'un projet ; la fin du processus survient lorsque la nouvelle entité atteint un point d'équilibre et s'ancre dans son environnement (Fayol A.2002).

L'effort d'accompagnement de ce processus ne se limite certainement pas dans le simple acte administratif et statique d'octroi des avantages financiers et fiscaux. Le besoin d'une approche dynamique, qui positionne l'accompagnement dans le champ de la stratégie, s'impose.

Le processus entrepreneurial et la nécessité d'un accompagnement d'insertion dans un contexte socio-économique de transition.

Face aux retombées sociales de transition, la course derrière le flux et l'intérêt croissant accordé aux processus juridique et administratif de création ont toujours primé sur les besoins de survie de la jeune entreprise.

Par ailleurs, le manque d'importance accordé aux enjeux économiques liés au développement est souvent soulevé.

Il est déjà vérifié que dans ce type de contexte, dans lequel une jeune entreprise envisage de s'insérer, la notion de résistance à la pénétration peut avoir une certaine pertinence.

L'essor de la notion "**accompagnement**" doit incorporer une succession de solutions habiles qui vont de la détermination et le renforcement du profil entrepreneurial chez un porteur de projet jusqu'au développement des mécanismes de pénétration le marché en passant bien entendu par les étapes connues de création juridique et de financement de l'acquisition des biens de production. (Bruyat C. 1993)

Présentation de l'expérience volontariste de l'ANSEJ :

Si la mise en cohérence du dispositif, avec les exigences du contexte économique et social, d'une part, et la prise en charge de la demande de création d'activités par des jeunes chômeurs, d'autre part, a caractérisé la mission de l'ANSEJ durant la phase de lancement du dispositif.

Des efforts supplémentaires, pour aller vers une intervention plus qualitative en matière d'accompagnement, sont nécessaires compte tenu les nombreuses questions demeurent, à ce stade de la mise en œuvre du dispositif, malheureusement, sans réponse :

- Quel est l'**apport** de ces Micro-entreprises en **emplois** directs et indirects ?
- Quel est le **coût** réel de la **création** d'une entreprise et ce d'un emploi ?
- Quel est l'**apport de la valeur ajoutée**, crée par ces micro entreprises, dans l'économie nationales par rapport aux aides consenties par l'État (avantages fiscaux entre autres) ?
- Quel est le taux des micros entreprises **échouées** et pour quelles raisons ?

Une initiative, par l'encadrement de l'ANSEJ, sous forme d'étude exhaustive, a été lancée pour essayer de trouver des éléments de réponse sur ces interrogations.

D'emblée, il a été nécessaire de concilier entre les règles éthiques et méthodologiques dans lesquelles devaient évoluer le personnel chargés de l'enquête.

La première règle fixée était de considérer l'action comme un bilan d'étape plus exhaustif que tous les systèmes d'information précédemment mis en place.

La seconde règle reposait sur la rencontre avec les gérants des micro-entreprises ayant bénéficié des avantages accordé par le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes. Il était important d'informer ces entreprises que l'opération à venir était une opération de collecte d'informations et non une opération de contrôle au sens financier ou au sens fiscal. Ce qui devait permettre une communication aisée.

La troisième règle reposait sur la collecte d'une information réelle c'est-à-dire celle que chaque gérant de micro - entreprise connaissait.

La quatrième règle reposait sur l'exclusion de tous les tabous dans la conception du questionnaire d'enquête notamment en matière d'emplois.

La cinquième règle reposait sur la mise en œuvre d'un traitement différent des promoteurs ayant arrêté toute activité par notamment l'élaboration d'un questionnaire à choix multiples de type QCM.

La dernière règle reposait sur une personnalisation de la rencontre ou plutôt une rencontre entre les deux premiers responsables concernés par l'étude, à savoir le gérant de la micro - entreprise et le premier responsable de l'ANSEJ. A ce titre, une correspondance personnalisée était présentée par chaque chargé de l'enquête au gérant de l'entreprise. Car toute information doit être communiquée par la micro-entreprise par le dialogue et la concertation.

ETUDE DES EFFETS

A -SYNTHESE DES EFFETS DIRECTS :

Le montant global des impôts liés à la production de puis la création des micro entreprises ANSEJ jusqu'en 2005 est de 1,9 milliards de DA, dont 72% sont générés par le secteur des services

Le cumul de Taxe sur la Valeur Ajoutée facturée, pour la même période est de l'ordre de 8,3 milliards de DA.

Un bref résumé des principaux effets nous apprend que :

Pour l'Investissement :

Un pic des investissements a été enregistré en 1999, avec un montant total de 19,6 milliards de DA, pour revenir à 8,9 milliards de DA en 2000, baisse imputée à la réduction des investissements dans les services par le gel des activités de transport dans de nombreuses wilaya. Une autre cause a été évoquée, il s'agit du lancement des activités agricoles financées dans le cadre du PNDA.

Production et Valeur Ajoutée :

Evolution de la Production et sa contribution à la Production Nationale :

La contribution des entreprises ANSEJ à la production nationale hors hydrocarbures, était de 1998, avec 0,02%. Ce taux est passé à 1,4% en 2005.

La valeur ajoutée a évolué dans les mêmes proportions à savoir que la contribution des entreprises ANSEJ à la valeur ajoutée nationale hors hydrocarbures, qui était presque insignifiante avec un ordre de 0,22% a fortement cru pour atteindre 1,22% en 2005.

L'emploi direct créé par les micro entreprises a atteint 113 624 postes dont 61 455 emplois permanents en 2005, avec une moyenne de 2,4 emplois permanents par micro entreprise en activité.

Le secteur des services est le plus pourvoyeur d'emplis avec 36% des postes créés. La moyenne de postes par micro entreprise la plus importante est enregistrée dans le secteur du bâtiment avec 5,7 emplois s par micro entreprise et une moyenne de 3.2 postes d'emplois permanents.

Coût d'un emploi créé :

Le coût de la création d'un emploi à travers le dispositif ANSEJ reste relativement modeste en comparaison avec les dispositifs nationaux de création d'activité. A titre d'exemple en 1998 le coût de création d'un emploi par le biais de l'ANSEJ était de 2.3 milliards de DA, alors qu'il était de 5,07 milliards de DA pour l'APSI, en 2005 le même coût à l'ANSEJ a évolué à 0,56 milliards de DA alors qu'il est passé à 4,5 milliards de DA pour l'ANDI

B- SYNTHÈSE DES EFFETS INDIRECTS :

L'emploi direct créée par le dispositif est de l'ordre de 143 883 emplois, l'emploi inuit créée à travers les effets indirects du dispositif pour une production indirecte de l'ordre de 107 milliards de DA a été évalué à 186 055 emplois.

ETUDE DE LA DEMOGRAPHIE DES ENTREPRISES

Les entreprises créées à travers le dispositif ANSEJ constituent près de 30% des PME Créées annuellement en Algérie. Ce taux de création est de 17% à l'ANSEJ comparativement avec le secteur des PME qui détient un taux de 11%.

Créations annuelles de micro entreprises

année de l'entrée en exploitation	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	Total
Nombre de micro entreprises créés	591	6 631	9 727	9 596	7 115	7 024	6 326	2 693	49 703
%	1,2	13,3	19,6	19,3	14,3	14,1	12,7	5,4	100

Les cessations d'entreprises à l'ANSEJ depuis sa création jusqu'à 2005, sont de l'ordre 12%. Le nombre de micro entreprises ayant cessé leurs activités par an se présente comme suit :

Taux des cessations d'activités entre 2000 et 2004

Année	2000	2001	2002	2003	2004	Total
Nombre	125	21	1 494	2 176	2 149	5 965
%	2,1	3	25	36,5	36	100

Près de 30% des entreprises ont cessé leurs activités après trois années de leur lancement. Le taux de cessation baisse avec les années d'activités pour atteindre respectivement 2,8% à cinq années et seulement 0,3% des cessations après six années d'existence.

Ce qui précède nous conduit à évoquer le taux de survie des micro entreprises ANSEJ.

Taux de survie des micro entreprises ANSEJ

Durée	à moins d'un an	à 1an	à 2 ans	à 3 ans	à 4ans	à 5ans	à 6 ans
Chance de survie	99%	96%	93%	87%	81%	79%	77%

Le taux de survie à n années est défini comme étant le taux de micro entreprises qui ont atteint leur n^{ième} année d'existence donc d'activité.

Le fait que 93% des entreprises créées arrivent à la deuxième année contre seulement 87% des entreprises qui se maintiennent jusqu'à trois années dénote de la fragilité des nouveaux entrants en activité.

Facteurs d'échec et facteurs de réussite des micro entreprises ANSEJ

Les jeunes les moins âgés courent plus de risques de cesser leurs activités en particulier ceux âgés de moins de 20 ans. Le manque de connaissances des notions élémentaires de gestion d'entreprise, des questions juridiques et financières contribue à cet échec. Les déclarations des jeunes enquêtés par rapport à leurs difficultés d'écouler leurs produits sur le marché dénotent du manque de l'étude du marché avant le lancement de l'activité.

D'autres facteurs viennent renforcer les risques de cessations d'activités, il s'agit de l'inexpérience dans le monde des affaires, une longue période de chômage et le milieu social moyen dominé par les salariés.

Par ailleurs les promoteurs femmes semblent courir plus de risques de cesser leurs activités, elles le sont dans une proportion de 16,3% contre seulement 11,3% pour les hommes.

Effets sur l'esprit d'entreprise

L'étude a révélé que outre le fait que 54% des promoteurs interrogés ont déclaré qu'ils étaient chômeurs avant de recourir à l'ANSEJ, contre 25,4% qui occupaient des postes de travail permanents, 90 % des promoteurs reconnaissent qu'ils n'auraient pas créé leurs activités sans l'aide de l'ANSEJ. Ceci corrobore le fait que c'est le dispositif ANSEJ qui a fait naître des vocations d'entrepreneurs chez les jeunes.

Etude sociologique des effets du dispositif

Le volet sociologique de l'étude portant sur l'identification des promoteurs les niveau d'instruction ou de formation, ainsi que leur origine sociale, et les modalités d'accès à l'ANSEJ a révélé que 90,3% des jeunes interrogés ont révélé qu'ils n'auraient pas pu lancer une activité sans l'apport de l'ANSEJ.

83,4% des jeunes interrogés déclarent ne connaître aucun autre dispositif de création d'entreprises similaire à l'ANSEJ au moment de la création de leurs activités.

La conclusion de l'étude :

Afin de permettre le développement des entreprises, créées dans le cadre de ce dispositif, l'institution de l'accompagnement à l'insertion de la micro entreprise dans le tissu économique et social est une tâche plus que nécessaire dans la mission de l'ANSEJ.

Dans ce cadre des tentatives pour orienter l'action de l'ANSEJ vers cette mission ont pris trois principales directions:

I/ Les actions envers l'environnement réglementaire :

Ces actions visent l'adaptation de l'environnement réglementaire aux besoins du champ entrepreneurial, dans ce sens on peut énumérer :

- L'ouverture de la panoplie d'avantages accordés sur la possibilité d'extension des capacités de production comme réponse aux besoins de refinancement post démarrage.
- Le développement de nouvelles formes d'exploitation foncière à titre d'exemple:

- La création d'une dynamique au sein du marché foncier en Algérie a été ralentie par les dispositions réglementaires de l'article 172 du code de commerce sur le renouvellement du bail, qui donnent naissance au fonds de commerce au bout de 24 mois de location, la proposition introduite par l'ANSEJ pour l'amendement de ces dispositions, s'accorde mieux avec les exigences des institutions financières et assure une meilleure stabilité dans l'exploitation, puisqu'elle revient à la volonté des cocontractants pour faire du contrat la loi de référence.
- L'introduction de la possibilité de concession et de location des infrastructures relevant du secteur de la jeunesse et des sports dans les dispositions de l'article 85 de la loi relative à l'éducation physique et sportive.
- L'institution de la pépinière d'entreprise comme une nouvelle forme d'exploitation foncière et d'accompagnement aux entrepreneurs.

L'ANSEJ a plaidé en faveur de l'introduction des privilèges jeunes entreprises pour l'accès aux marchés publics. A ce titre elle a proposé la modification de l'Arrêté interministériel du 3 décembre 2005 fixant les modalités de classification professionnelle des entreprises ou groupes d'entreprises intervenant dans le cadre du bâtiment, de travaux publics et de l'hydraulique.

Les propositions ont porté sur la majoration des coefficients « bonificateurs », au profit de toute micro entreprise, issue du dispositif ANSEJ.

II/ Les actions qui visent l'instauration d'un système informationnel :

C'est l'ensemble des efforts déployés par l'ANSEJ qui permettent aux jeunes entreprises une meilleure visibilité dans le marché et qui créent un cadre de concertation ANSEJ – tissu économique:

- L'institution d'un comité local de suivi.
- La configuration d'un site Internet interactif.
- L'organisation de diverses manifestations à l'image des salons : SAMIE et EVE, ainsi que les journées d'études à l'image du séminaire avec les Walis et le séminaire avec le ministère de l'énergie et des mines.
- L'organisation de cycles de formation qui visent la mise à niveau des connaissances des jeunes promoteurs avec les exigences du marché ainsi que leur mise en réseau.
- L'élaboration d'une nomenclature des activités réglementées et les conditions de leurs accès aux marchés.

III/ Les actions qui visent les différents marchés en fonction de leurs proximités :

Il s'agit d'une démarche pour la définition d'un cadre contractuel qui intègre l'acte de création dans un processus de développement plus exhaustif.

A cet effet, l'ANSEJ a visé le développement de la mission d'accompagnement à travers la diversification des programmes de partenariat avec les différents secteurs économiques d'envergure nationale, au niveau de son administration centrale, et à soutenir les actions d'insertion de la micro entreprise, déjà entamées par ses structures décentralisées à travers l'aide à l'attribution des plans de charge par le réseau économique local :

A/ Développement des programmes de partenariat avec le secteur économique national :

- Programme de partenariat avec la Société Nationale des Transports Routiers :

La demande croissante sur les services des transports routiers, avec ses différents sous-secteurs de marchandise et spécifique, engendrée essentiellement par le programme quinquennal de la relance économique, a révélé les limites de l'offre traditionnelle face à un modèle de développement dynamique.

La vétusté et la taille réduite du parc relevant des opérateurs économiques existants sont parmi les causes principales qui affectent le bon fonctionnement de l'activité.

La société nationale des transports routiers, avec sa flotte des camions citernes évaluée à 350 camions, dont 220 affrétés et dont l'âge des citernes remonte à 1964, ne fait pas l'exception à cette situation; puisque les seuls marchés conclus avec Naftal et Sonatrach devraient engager une flotte de 500 camions, si on néglige la demande qui va surgir après l'achèvement de la construction d'une raffinerie à Adrar, qui redéploiera certainement la carte du transport spécifique national et même international, puisque elle desservira les pays sub-sahariens.

Pour faire face à ses obligations contractuelles avec le croissant rouge algérien afin d'accomplir le programme alimentaire mondial et celles de l'armée populaire nationale pour le déménagement de ses engagements, la SNTR est dans l'obligation de renforcer sa flotte.

L'acquisition d'autres camions par voie d'achat paraît une alternative coûteuse et lente; par conséquent la solution de la sous-traitances s'avère inéluctable.

Le dispositif de soutien à l'emploi des jeunes dans le cadre de ses missions de création de micro entreprises, semble un partenaire idéal pour ce segment d'activités. Il peut rapprocher les offres de services des jeunes promoteurs transporteurs avec les demandeurs potentiels à l'instar du secteur pétrolier, le CRA et l'ANP à travers leurs contrats avec la SNTR et ses trois filiales Logitrans, Agefal et Maintenance plus.

Le dispositif, dans le cadre de ses missions éventuelles d'accompagnement à l'insertion des jeunes entreprises, peut être également d'un apport qualitatif sur le plan de la mise à niveau du parc aux standards internationaux à travers l'orientation des porteurs de projets dans la phase de création vers un équipement normalisé et leur formation dans la phase de lancement sur la conduite de qualité et de sécurité.

Le programme de partenariat arrêté par les deux institutions a abouti à une cadence de création-insertion des micro entreprises selon la répartition suivante:

- Sous-secteur carburants : 60 entreprises.
- Sous-secteur transports marchandises : 40 entreprises.
- Sous- secteur intervention maintenance : 6 entreprises

- Programme avec l'ENG, l'ENAMARBRE et la ROCaAL :

Le programme initié par l'ANSEJ pour le développement des métiers de la pierre et la recherche d'opportunités de création de micro entreprises dans ce domaine a abouti à la réalisation d'un programme qui a permis la clarification des axes de travail sur lesquels l'approche de création d'activités dans ce domaine repose :

- L'environnement réglementaire qui organise l'activité;
- Les activités liées au métiers de la pierre;

- Les caractéristiques et divers types de pierres;
 - Les données sur le marché de la pierre;
 - Le plan de développement des activités de la pierre.
- La sélection de 160 porteurs de projets éligibles répartis sur l'est et l'ouest du pays.
 - L'organisation de deux cycles de formation en faveur des porteurs de projets.
 - Le suivi de l'état d'avancement de ces projets aux niveaux des banques et des différentes administrations locales.
 - La généralisation de cette expérience autour des gisements et carrières de la pierre.
- Programme avec Naftal** : Il s'agit d'un programme de partenariat qui vise le délestage des activités de transport en faveur des jeunes promoteurs et le développement des stations services GPL, les actions réalisées à travers ce programme à ce jour sont :
- financement de 170 projets transport gaz butane.
 - Délivrance de 145 conventions de plan de charges Natal pour les projets parvenus à maturité.
 - Financement de 24 projets station services GPL.

II/ Accompagnement des actions engagés avec les acteurs économiques locaux :

Les actions en direction de ces secteurs sont de nature à permettre aux micro entreprises, créées ou à créer, une meilleur intégration dans le tissu économique local, les efforts déployées par les structures déconcentrées de l'ANSEJ dans ce sens ont permis l'insertion de plusieurs micro entreprises :

Les actions réalisées :

- 137 micro entreprises ont bénéficié d'un plan de charge avec la Sonelgaz.
- 159 micro entreprises ont bénéficié d'un plan de charge avec le secteur du bâtiment.
- Le secteur des télécommunications a confié des travaux à 83 micro entreprises dans les domaines des branchements et de l'entretien des réseaux.
- 98 micro entreprises ont été créées en partenariat avec le secteur de l'agriculture et des forêts.
- 04 micro entreprises ont été créées, dans le domaine de la pêche continentale, ainsi que 55 entreprise de pêche sont financées dans un cadre conventionnel.

Conclusion générale :

Depuis l'institution du dispositif ANSEJ comme une nouvelle stratégie d'insertion socioprofessionnelle par l'entrepreneuriat, le nombre sans cesse croissant de micro entreprise créées est révélateur de l'engouement suscité par le dispositif auprès des jeunes porteurs de projets .

L'intensification et la diversification des actions d'accompagnement déployées en direction de ces micro entreprises à l'effet d'assurer leurs insertion et leurs pénétration dans le marché est le garant de leurs pérennité et par voie de conséquence de la réalisation du triptyque ; émergence – survie – développement ; **d'où la nécessité d'un encadrement institutionnel approprié.**

Bibliographie :

- 1-Ali moussa R : «Logique de renouvellement des structures socioprofessionnelles pendant la transition en Algérie » : Thèse pour l'obtention de doctorat en sociologie politique, université d'Alger, 2008
- 2-Bruyat C «création d'entreprise : contribution épistémologique et modélisation» thèse pour l'obtention de doctorat en économie, Université de Grenoble, 1993.
- 3-Fayol A «Du champ de l'entrepreneuriat à l'étude du processus entrepreneurial» CERAG, Grenoble 2002.
- 4-Hugon P : « Politique d'ajustement et répartition des effets » dans « l'économie sociale dans les pays en développement » Paris, 1989.
- 5-Ouyahia A : « L'Algérie dont la jeunesse est bénéficiaire mais aussi le dépositaire» in «forum sur l'emploi des jeunes» CNES Alger 1996